



**ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES  
DU LAC SEPT-ÎLES INC.  
3309, Chemin du lac Sept-Îles  
Saint-Raymond, QC G3L 2S3**

**RAPPORT ANNUEL DU BUREAU DE DIRECTION  
12 AOÛT 2018**

**TABLE DES MATIÈRES**

1. Rapport de la présidente	2
2. Rapport des finances	8
3. Rapport des immobilisations	9
4. Rapport des comités	9
a. Recrutement	9
b. Environnement	10
c. Activités et services	12
d. Communications	15
e. Bibliothèque	16
f. Ensemencement	17
5. Conclusion	17

## **1. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE (Claire Lessard)**

### **Introduction**

Au nom du bureau de direction (BD) de l'Association des propriétaires du lac Sept-Îles, il me fait plaisir de vous communiquer les différentes actions posées depuis la dernière assemblée générale.

Dans la préparation de ce rapport, j'ai tenté d'identifier des éléments qui ne seront pas traités par les différents comités de l'APLSI. Les rapports de ces comités suivent dans les sections subséquentes.

Je me dois d'abord de souligner le magnifique travail réalisé, encore cette année, par les membres du BD. Ces derniers ont comme toujours fait preuve d'un grand leadership en posant les actions requises aux moments nécessaires. Sans cette autonomie et ce sens du devoir et de l'engagement notre vie associative ne serait pas ce qu'elle est.

À ces valeureux directeurs se greffent nos précieux bénévoles partenaires. À tous ceux et celles qui n'hésitent pas à lever la main lorsque le besoin se fait sentir, je veux exprimer un énorme merci. Grâce à vous, tout devient possible. Merci infiniment.

Pour le bénéfice de tous les membres, permettez-moi de vous rappeler que toutes les personnes qui souhaitent participer au Bureau de direction sont les bienvenues. Par contre, il est important de savoir que tous doivent assumer différentes tâches. N'étant que 13 pour faire cheminer les dossiers tel que : environnement (bande riveraine, réglementation de zonage, installation septique, contrôle des affluents, Comité conjoint avec la ville, protection des zones sensibles, installation et retrait des bouées, sensibilisation, etc.), infrastructures (gestion du Club nautique, tennis, descente à bateaux, installation et réparation des quais, pompe à essence, eau potable, installations septiques, etc.), recrutement, communications et site internet, budget, activités et une multitude de suivis et autres tâches, vous comprendrez que l'APLSI n'a pas besoin de spectateurs mais de gens actifs et engagés.

### **Année 2017-2018**

Cette année s'est déroulée dans la continuité de la précédente. Six réunions du BD ont été tenues et les liens avec la ville de Saint-Raymond sont demeurés excellents permettant l'avancement de nos dossiers prioritaires.

Cette année, l'engagement financier de la Ville représentera une somme d'environ 32 000 \$ soit l'équivalent du remboursement des taxes municipales, le coût de la réfection de la surface des terrains de tennis, quatre bouées additionnelles, 2 nouvelles affiches pour identifier le lac avec les numéros civiques de chaque direction et 50% des dépenses en environnement acceptées par eux. La Ville a aussi accepté la demande de l'APLSI de répertorier les fossés afin d'apporter les correctifs nécessaires pour réduire l'apport de sédiments dans le lac. Sur une période de 3 ans, cet engagement représente 4 470 \$. Dans le déploiement des efforts conjoints pour tenter de maintenir une patinoire sur le lac, la Ville a aussi acceptée de payer de l'essence pour le fonctionnement de la zamboni. Finalement, le projet de vérification de courtoisie des

embarcations a été reconduit cette année permettant l'ajout d'une ressource pour la garde du club incluant la gestion de la descente à bateaux et la réalisation de différents travaux d'entretien.

#### Bouées et demande de restriction de vitesse

Vu les excellents résultats obtenus suite à l'installation des bouées de sensibilisation, **sauf en ce qui concerne les motomarines**, il a été décidé de reporter la demande de restriction de la vitesse des embarcations et de procéder à de nouveaux relevés durant l'été 2018.

Le retrait des bouées à l'automne a malheureusement permis de constater que plusieurs conducteurs d'embarcations motorisées n'avaient pas compris les raisons de leur présence soit, la protection des zones sensibles et de la baie du Camp Portneuf. En effet, à certains moments, c'était comme si aucun effort d'information et de sensibilisation n'avaient été déployés. Il s'agit donc d'un acquis extrêmement fragile sur lequel il faut continuer de travailler.

#### Améliorations apportées à l'accès au Club nautique et aménagement paysager

Sur les conseils de Vincent Caron, gardien du club pour l'été 2017, des aménagements ont été fait afin de limiter l'accès des véhicules aux abords de l'entrée du rez-de-chaussée du club tout en améliorant considérablement l'apparence des lieux. De précieux bénévoles ont encore une fois mis leurs activités personnelles de côté pour donner un coup de main notamment à l'aménagement paysager.

#### Suivi de la normalisation des installations septiques

Bien que ce sujet soit traité dans le rapport du Comité d'environnement, je considère important de vous rappeler que les actions posées par la Ville sont le résultat des efforts déployés par l'APLSI et qui se sont échelonnés sur plusieurs années. Une prochaine étape, également poussée par votre association depuis plusieurs années et, plus récemment, par un comité de résidents des îles vise, pour 2019, la prise en charge, par la Ville, de la vidange des installations septiques sur les îles.

#### Consultation sur un projet de limitation de la puissance des embarcations motorisées

Attentive à la dégradation de notre lac, à l'augmentation de la circulation motorisée et aux inconvénients dénoncés par plusieurs résidents (vagues, bris, bruits, sécurité) l'APLSI a amorcé une réflexion visant dans un premier temps, à identifier la source des principaux irritants nommés et dans un deuxième temps, à élaborer une proposition de solution qui pourrait recevoir l'adhésion d'une majorité de membres.

La proposition soumise lors de la consultation du 3 juin 2018 vise à limiter l'accès à la descente à bateaux de l'APLSI aux embarcations de moins de 200 hp tout en préservant les droits des propriétaires d'embarcations dont la puissance dépasse 200 hp.

Environ 120 personnes étaient présentes lors de cette consultation dont plusieurs se sont exprimées. Les propriétaires de wakeboard ou de bateaux puissants ont manifesté leur profond mécontentement face à cette proposition, alors que plusieurs membres se sont dit en faveur. Vu l'importance du problème posé et la nécessité de connaître la position du plus grand nombre possible de membres, une consultation par sondage a été proposée. Afin d'identifier les suites à

donner à cette consultation, les membres du Comité d'environnement se sont réunis le 12 juin 2018 afin de dresser un état de situation et rechercher à améliorer la proposition. Il va de soi que l'acceptation sociale de la majorité est au cœur des préoccupations de l'APLSI. Un sondage offrant plusieurs possibilités de solutions a été transmis aux membres en précisant qu'aucune décision ne serait prise cet été.

#### Risque de contamination par les plantes envahissantes

Notre lac ne fait pas exception. Comme plusieurs (plus de 100 au Québec dont le lac Beauport et le lac Sergent), il est à risque d'invasion par une plante appelée myriophylle à épis. Cette plante se reproduit par bouturage c'est-à-dire qu'une fois coupée par une hélice, elle se multiplie rapidement.

Bien que le lavage systématique des bateaux soit une solution, l'efficacité de celle-ci est **réduite par la multitude d'accès au lac**. Le contrôle des mises à l'eau préoccupe grandement l'APLSI qui souhaite réussir à sensibiliser ses membres sur le sérieux de cette menace. À ceux qui se préoccupent du maintien de la valeur de leur propriété, nous vous demandons d'évaluer l'impact d'un tel envahissement et de réfléchir aux actions qui pourraient réalistement être posées.

#### Diversification des activités

Afin de satisfaire ses membres, le Comité des activités de l'APLSI a décidé cette année d'apporter quelques modifications à ses activités régulières. Ainsi, le souper de homard, réintroduit l'an passé s'est transformé en souper « surf and turf ». Le souper méchoui d'ouverture du Club a été confié à un traiteur privé et certains menus ont été revus. De nouvelles activités ont vu le jour cette année tel qu'un super bingo pour les jeunes du Lac, un rallye en bateau et un concours de photos. Le calendrier disponible sur le site de l'APLSI permet de découvrir ces nouveautés.

Le départ de la parade de bateaux et le retour des feux d'artifice devant le Club et l'ouverture de celui-ci pour observer le tout ont été une innovation marquante de l'été 2017. Il en sera de même pour 2018.

Lac Sept-Îles en fête 2018 a été un succès. Une vidéo de la journée a été tournée afin de faire la promotion éventuelle de l'activité.

Outre ces dossiers, le BD a tenu, au cours de la dernière année, 6 réunions. En voici les faits saillants :

Réunion 1 : **13 août 2017**—Nomination des officiers et composition des différents comités;

Réunion 2 : **25 octobre 2017**—Il est décidé d'entreprendre des démarches pour l'installation de bouées dans la rivière au Chien. Après un épisode de méfait sur certains biens du Club nautique, un plan d'éclairage prévoyant des détecteurs de mouvements et du sur-éclairage sera élaboré. Les excréments non ramassés par les propriétaires de chien qui marchent sur le lac en hiver nécessitent la fabrication d'affiches devant être piquées dans la neige. Une réflexion sur le remplacement des pancartes situées aux 2 entrées du lac est amorcée.

Le beau temps des mois de septembre et octobre force l'APLSI à repousser le retrait des bouées et l'ouverture définitive de la barrière afin de l'adapter aux nouvelles réalités climatiques.

Le Comité d'environnement identifie ses priorités pour 2017-2018 en conformité avec le plan stratégique 2015-2020.

Adoption de la demande budgétaire à la Ville qui doit être déposée fin octobre.

Réunion 3 : **13 février 2018**—L'APLSI obtient l'autorisation de la Station Duchesnay d'installer des bouées dans la rivière au Chien et de la Ville d'en défrayer les coûts.

Il est décidé de tenter de recruter des ressources bénévoles pour supporter le site internet et la gestion des courriels ainsi qu'en matière de tenue de livres.

La gestion des installations septiques sur les îles n'étant toujours pas intégrée dans le plus récent appel d'offres de la Ville, un directeur organise un regroupement d'insulaire pour prendre en charge le dossier et faire les représentations nécessaires auprès de la Régie Régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf.

Une soumission pour la réalisation d'une carte de navigation à conserver dans les embarcations a été demandée. Une résolution est adoptée pour l'option avec le carton rigide lustré qui est moins coûteuse que le papier plastifié.

Finances : un état de situation au 31 décembre 2017 est présenté: les revenus pour 2017 s'élèvent à 139 191,88 \$ et les charges à 119 576,59 \$ pour un résultat net positif de 19 615,29 \$.

Recrutement : en raison du nombre accru d'immeubles en location, il devenait nécessaire de s'assurer que le renouvellement des cartes de membres ne soit pas envoyé automatiquement aux locataires des années précédentes. Une nouvelle procédure est mise en place.

Contrôle de la puissance des embarcations moteur : afin de rechercher l'adhésion des membres, il est décidé de soumettre le projet de gestion de la descente à bateaux à une consultation.

Le règlement concernant les droits de parole et droit de vote est revu.

Réunion 4 : **25 avril 2018**—Présentation du document d'information concernant la proposition de gestion de la descente à bateaux. Suite à la présentation, il est résolu à l'unanimité de proposer aux membres un document révisé selon les modifications suggérées.

La présidente fait état des décisions prises par la Ville de Saint-Raymond suite à la présentation de la demande budgétaire de l'APLSI.

Réfection de la surface des tennis : 10 000 \$;

Bouées : paiement pour 4 bouées;

Environnement : 50% des dépenses suivantes : Conférence sur les plantes envahissantes, affiches sur le lavage des embarcations;

Taxes municipales : Une subvention équivalent à la totalité de la taxe foncière;

Infrastructures : Aucune décision n'est prise;

Affiches pour les 2 entrées du Lac : Des démarches sont faites par la présidente pour obtenir une subvention au Fonds de soutien aux projets structurants de la MRC de Portneuf.

État de situation pour : les travaux du comité pour la vidange des fosses sur les îles, la gestion des fossés, le contrôle de la navigation, la baie Vachon et la réfection des installations septiques.

Présentation d'une ébauche de proposition de la firme CIMA+ visant à procéder à l'analyse des diatomées comprises dans une ou des carottes prélevées dans une des fosses du lac afin d'être en mesure de comparer les différentes étapes significatives de la vie de notre lac.

Une résolution est adoptée afin de procéder, à l'automne 2018, à un sondage auprès de membres sur les activités sociales.

Les états financiers 2017 sont adoptés.

Gestion du club nautique : Les heures d'ouvertures seront modifiées afin de mieux répondre aux besoins des membres. Patrice Mathieu est mandaté pour obtenir des soumissions pour la réfection de la descente à bateaux et une enveloppe de 20 000 \$ est accordée.

Pour signature : Le contrat de gardiennage du club et les ententes avec les concessionnaires pour l'accès à la descente à bateaux.

Recrutement : les envois ont été faits le 14 avril 2018 par 9 bénévoles.

Communications : L'Alouette sera préparée encore cette année par Vincent Caron. Un appel à tous est fait pour produire des articles.

Réunion 5 : **13 juin 2018**—Nomination d'un nouveau membre au CA sur le poste no 10. Il s'agit de Louis Ampleman.

Après vérifications, le Fonds de soutien aux projets structurants de la MRC de Portneuf ne pourra s'appliquer à notre demande budgétaire visant la réalisation de 2 affiches aux entrées du lac. La demande sera retournée à la Ville.

Les 4 concessionnaires ont signé les ententes préparées par le CA.

Suivi de la rencontre de consultation sur le projet de modification de la réglementation de la descente à bateaux : Les membres du CA ont constaté que

les avis étaient partagés. Les principales interventions ont porté sur des enjeux individuels plutôt que collectifs. Suite à la consultation, le comité d'environnement s'est réuni le 12 juin 2018 afin de faire le point et envisager des modifications à son approche. Les travaux se poursuivront et un sondage sera préparé afin de connaître la position d'une majorité de membres.

Règlement sur la vitesse des embarcations : la demande est suspendue et une cueillette d'information sur le respect des bouées de sensibilisation sera reprise à l'été 2018.

La commandite de Déry Télécom d'une valeur de 1 828,52 \$ a été reconduite suite à une demande de l'APLSI.

L'achat de 800 truites a été fait.

Feux d'artifice : L'APLSI complètera la somme de 1 700 \$ recueillie par les membres lors du renouvellement de leur adhésion afin d'être en mesure de présenter de feux de même qualité que l'année dernière.

Descente à bateaux : Patrice Mathieu a obtenu une soumission de 25 000 \$ de Pax Excavation et il sollicitera un autre entrepreneur pour obtenir une 2<sup>e</sup> soumission.

Pompe à essence : Le compteur de la pompe est brisé. Patrice Mathieu est en pourparlers avec 2 entreprises pour évaluer les coûts d'une réparation, sachant que cette pompe est très vieille.

Recrutement, état de situation au 12 juin 2018 (mis à jour le 25 juillet 2018):

<b>Description</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>
Adhésion renouvelée	374	430
Revenus de cotisation nets	50 490 \$	58 050 \$
Fonds d'immobilisation	3 255 \$	3 286 \$
Fonds d'ensemencement	2 490 \$	3 032 \$
Fonds pour feux d'artifice	-	1 847 \$

AGA : Tous les directeurs doivent faire parvenir le rapport des comités qu'ils dirigent afin de préparer le rapport annuel. Un tour de table permet de savoir que 2 postes seront libres lors des prochaines élections alors que la majorité des directeurs assignés aux postes impairs soumettront leur candidature.

Réunion 6 : **17 juillet 2018**—Descente à bateaux. Suite aux démarches de Patrice Mathieu, un 2<sup>e</sup> soumissionnaire pour les travaux de la descente à bateaux a été contacté. Il s'agit de l'Entreprise Victorin Noreau qui a décliné la demande de soumission. En raison des multiples besoins de l'APLSI notamment ceux permettant de faciliter le travail des directeurs et directrices actuels en matière de soutien informatique et du maintien des activités nécessitant un soutien financier particulier, il est décidé, pour réduire les coûts, de procéder seulement à l'achat et l'installation d'un tapis de béton ainsi qu'à l'enlèvement des roches et à la réfection de l'asphalte dans le chemin d'accès.

Pompe à essence : 2 soumissions ont été demandés, les travaux ont été effectués pour un coût de 4 500\$.

Envoi de courriel et site web : Afin de tenter de régler les problèmes d'envoi de courriels, un contrat de 241,45 \$ a été octroyé à la firme Ascense, auquel s'ajoutent des frais d'abonnement de 15\$ par mois. Dorénavant, les courriels seront transmis par une nouvelle plateforme soit CyberImpact.

Sondage : Des explications sur le changement d'orientation et la formule préconisée ont lieu. L'ensemble des directeurs présents sont d'accord pour donner plus d'options aux membres afin de connaître davantage la situation. Des résultats préliminaires sont présentés (150 réponses) et un rapport sera préparé suite à la fermeture du sondage prévu pour le 27 juillet.

Élections lors de l'AGA : Cette année, ce sont les postes impairs qui sont en élection.

AquaFête : Les démarches pour la préparation de ce que l'on appelait la « Journée sans moteur » sont bien amorcées.

Affiches aux 2 entrées du lac : Des esquisses et une soumission nous ont été transmises. Une demande de financement a été présentée à la Ville.

Barrage : Une rencontre avec M. Hardy, qui assure, pour la Ville, la gestion du barrage sera fixée à l'automne.

## **2. RAPPORT DES FINANCES (Claire Masson)**

Le Rapport financier 2017 et les notes afferrantes sont disponibles sur le site Web dans l'onglet Organisation/Assemblée annuelle.

Notre principale source de revenus nous vient des cotisations des cartes de membre.

Notre principale dépense est celle des honoraires professionnels, en autre le gardiennage du Club. Un gros merci pour leur professionnalisme. En deuxième lieu, viennent les frais de taxes, licences et permis. En ce qui concerne les taxes municipales, celles-ci nous sont remboursées par la Ville sous forme d'une subvention.

Le profit de la vente de l'essence au Club est d'un pourcentage d'environ 13%.

Les dépenses courantes sont, en ordre décroissant : entretien et réparation, assurances, électricité, frais bancaires, dépenses de bureau et les activités du Club soit estivales et hivernales.



Il existe une façon agréable et intéressante d'augmenter les revenus du Club. Il s'agit de louer les salles du Club pour vos partys. Elles sont disponibles toute l'année.

Merci à tous pour votre contribution.

### **3. RAPPORT DES IMMOBILISATIONS (Patrice Mathieu)**

Patrice Mathieu, responsable des installations du Club nautique, fait part de ce qui a été fait et de ce qui sera fait d'ici la fin de cette année au Club nautique.

Voici la liste des travaux réalisés à date:

1. Entretien des quais flottants;
2. Entretien du jardin autour du club et ajout de nouvelles plantations;
3. Réparation du quai fixe du poste d'essence endommagé par les glaces;
4. Réfection de la membrane acrylique du terrain de tennis;
5. Réaménagement paysagé partiel du terrain près du bâtiment du Club et enrochement autour de la fosse septique;
6. Peinture et scellement de la surface de la terrasse;
7. Remplacement de la pompe dans la fosse septique.

A venir d'ici la fin de l'année :

1. Réparation de la descente à bateau dans sa partie submergée;
2. Réfection partielle du pavage (entrée de la descente à bateau);
3. Ajout de luminaires extérieurs avec détecteurs de mouvements autour du bâtiment;
4. Entretien général du site.

Travaux prévus en 2019 et 2020 :

5. Pose de soffite et éclairage sous la terrasse;
6. Pose d'une peinture acrylique sur le béton du sous-sol;
7. Pavés unis ou autre sous la terrasse du Club;
8. Réfection complète (fondation et pavage) de l'accès à la descente à bateau comprise entre le chemin du lac Sept-Îles et le lac.

Encore merci à nos bénévoles habituels et un merci tout spécial à notre meilleur bénévole Marius St-Pierre.

### **4. RAPPORT DES COMITÉS**

#### **a. Recrutement (Céline Doré)**

- Bilan du recrutement au 25 juillet 2018  
430 membres ont pris leur carte de membre comparativement à 409 à la même date en 2017. Un montant de 58 050 \$ moins les taxes constitue les revenus de cotisation de l'Association des propriétaires du Lac Sept-Îles. Ces revenus servent à gérer les dépenses concernant l'entretien et le chauffage de la bâtisse ainsi que celles des activités de tous les comités qui ne s'autofinancent pas nécessairement. Des 430 membres, 319 ont payé par la poste et 111 ont payé au Club. 362 membres sont des résidents permanents ou saisonniers, 45 sont propriétaires de condo, 8 sont propriétaires de terrain et 15 sont des locataires.

- **Fonds d'immobilisation**  
En 2018, les dons au fonds d'immobilisation ont été de 3 286 \$ moins les taxes. Les projets d'immobilisation vous seront expliqués par le responsable de la gestion des installations. Merci aux généreux donateurs.
- **Fonds d'ensemencement**  
En 2018, les dons au fonds d'ensemencement ont été de 3 032 \$ moins les taxes. Il est important d'aviser nos pêcheurs que l'achat de truites va en fonction des disponibilités du fonds. Les détails de cette activité apparaissent plus loin dans le rapport.
- **Fonds des feux d'artifice**  
Un nouveau fonds a été créé cette année afin de financer l'activité des feux d'artifice lors de la parade des bateaux. En 2018, les dons au fonds des feux d'artifice ont été de 1 847 \$ moins les taxes. Merci aux donateurs.
- **Les courriels**  
N'oubliez pas que pour recevoir les courriels de l'APLSI lesquels vous informent des activités du Club, vous devez donner votre consentement sur votre fiche d'inscription. N'hésitez pas à cocher le oui pour continuer à les recevoir. Si vous désirez en tout temps être exclus, vous pouvez le faire en envoyant un courriel à [recrutement@aplsi.com](mailto:recrutement@aplsi.com).
- **Locateur / locataire**  
Vu le nombre grandissant de locations, un nouveau formulaire a été inséré avec la demande de renouvellement de l'adhésion du membre. Ce formulaire est à compléter par le propriétaire qui loue un emplacement puis remis à son locataire qui en donne une copie au gardien lors de la mise à l'eau de son embarcation. Ceci facilite l'entrée des données du locataire. Des 15 locations enregistrées 7 ont remis le formulaire complété. Merci de votre collaboration.

Le comité du recrutement s'est réuni au Club nautique le 14 avril 2018 pour la préparation des envois. Merci aux neuf bénévoles présents : Georges-Émile Paradis, Geneviève Trépanier, Benoît Gauthier, Reine Cayer, Marius St-Pierre, Hélène Marcotte, Diane Myrand, Luc Proulx et moi-même.

#### **b. Environnement (Pierre Gourdeau)**

Pierre Gourdeau, responsable du comité d'environnement, remercie d'abord les membres de son comité pour leur implication au cours de l'année 2017-2018: Alain Bardenet, Claire Lessard, André Martin, Georges Paradis, Luc Proulx, François Rhéaume et Marius St-Pierre.

Le responsable du comité présente un résumé des actions réalisées en 2017-2018 :

- Comité conjoint avec la Ville: deux rencontres de travail ont eu lieu. Plusieurs dossiers ont été discutés : projet immobilier de la baie Vachon, mise aux normes des installations septiques au lac Sept-Îles, suivi concernant la vidange des fosses

septiques sur les îles, ajout de bouées de renseignement dans la rivière du lac au Chien, demande de restriction à la navigation au Fédéral concernant la vitesse de 5 km/h dans les zones sensibles du lac, programme de surveillance de l'état du lac Sept-Iles avec évaluation des diatomées, évaluation des fossés problématiques autour du lac Sept-Îles. Un merci particulier aux représentants de la Ville à ce comité : Yvan Barette, Pierre Cloutier et Célia Solinas.

- *En ce qui concerne la caractérisation des installations septiques, la Ville poursuit son suivi concernant les installations déficientes (cotes C et B-). À date, pour les B-, 66% des propriétaires ont initié ou complété les modifications demandées. Pour les C, le pourcentage est de 94%. Pour les autres, un rappel a été fait et les propriétaires fautifs doivent faire les corrections nécessaires d'ici le 3 septembre 2018. Un suivi sera fait avec le comité conjoint à l'automne.*
  - *Les bouées de renseignement pour délimiter les zones sensibles du lac et encourager les utilisateurs du plan d'eau à ne pas faire de vagues dans ces zones ont été réinstallées pour 2018 aux mêmes endroits sur le lac. Nous avons ajouté 4 bouées dans la rivière du lac au Chien en collaboration avec la Station Forestière de Duchesnay.*
  - *La demande à Transport Canada pour une restriction à la navigation dans ces mêmes zones à savoir : ne pas circuler à plus de 5 km/h et interdire les sports de tire dans le sillage d'un bateau (ski nautique, wakeboard, bouées tractables, etc.) a été reportée à l'été 2019 en accord avec la Ville. Une nouvelle étude d'observation sur le respect des bouées actuelles sera conduite à l'été 2018 par l'APLSI. La Ville prendra acte en fonction des résultats.*
  - *L'évaluation des fossés problématiques autour du lac Sept-Iles a été réalisée par la ville en donnant le mandat à la CAPSA. Les travaux suivent leur cours et l'engagement de la ville prévoit des travaux autour du lac s'échelonnant sur 3 ans.*
- Comité de l'environnement de l'APLSI : trois rencontres ont eu lieu. Plusieurs dossiers ont été traités dont ceux identifiés ci-haut, avec le comité conjoint, et ceux-ci :
- dépliant avec carte de navigation pour les membres;
    - *le dépliant a été distribué aux concessionnaires à bateaux et aux membres.*
  - mise à jour du site web de l'APLSI, section environnement;
  - discussion sur la faisabilité d'un programme de surveillance de l'état du lac avec analyse des diatomées;
  - sensibilisation des membres sur la protection de la bande riveraine;
    - *un article, écrit par le Service de l'urbanisme, a paru dans l'Alouette 2018 et explique les règles à suivre concernant le 15 mètres de la bande riveraine.*
  - demande à la Ville de créer une zone de réserve naturelle selon la *Loi sur la conservation du patrimoine naturel* d'une portion de terrain de la baie Vachon;
    - *la Ville est d'accord avec le principe. Le dossier suit son cours.*
  - Discussion sur l'augmentation croissante des embarcations motorisées et de leur puissance sur le lac;
    - *Un sondage auprès des membres de l'APLSI a été réalisé en juillet 2018. Les résultats seront dévoilés à l'AGA.*
  - Discussion sur le développement d'un plan d'action pour sensibiliser les conducteurs de moto-marine à l'environnement;

- Discussion sur le développement d'un plan d'action pour augmenter l'utilisation du plan d'eau par des embarcations non motorisées;
- Organisation de la Fête nautique estivale 2018;
- Participation au comité VISI (vidange des installations septiques sur les îles) et représentation à la Régie régionale de la gestion des matières résiduelles de Portneuf.
  - *La RRGMRP a pris l'engagement d'aller en appel d'offre en 2018 pour la prise en charge de la vidange des fosses septiques sur les îles.*
- Suivi de l'état du lac: les mesures de la transparence de l'eau, de la température et du taux d'oxygène se sont poursuivies en suivant le protocole du ministère de l'Environnement. Merci à Luc Proulx et André Martin.
- Organisation de la Fête estivale : cette activité s'est avérée un succès et sera reconduite le 19 août prochain. La Fête nautique estivale change de nom et s'appellera maintenant «L'Aquafête au lac Sept-Îles». Merci aux responsables du comité organisateur : Claire Lessard et Luc Proulx, Éric Lessard, aidés de plusieurs bénévoles.
- Activités poursuivies: Pancartes de sensibilisation aux deux entrées routières.

Pierre Gourdeau termine en invitant les membres à se joindre au comité s'ils le désirent. L'environnement demeure un enjeu majeur pour la conservation de notre lac et le sera encore pour les années à venir.

### **c. Activités et services (Vincent Caron)**

Les membres du Comité sont : Mado Goulet, Henriette Cayer, Hélène Cimon, Claude Carreau, Denise Guy et Ginette Vincent. Claire Lessard a quitté en février 2018 et Guillaume Bouquet a pris la relève de Vincent Caron. À ces personnes, se greffe de nombreux « aidants naturels » nous permettant de tenir ces activités et de faire en sorte qu'elles soient couronnées de succès.

#### **Activités d'été (post AGA 2017)**

**8 août 2017--Souper des femmes**, plus de 65 participantes étaient réunies pour le traditionnel Souper des dames organisé par l'APLSI. C'est Ginette Vincent et son équipe, Hélène Cimon, Lucie Villeneuve, Denise Guy, Marie-Paule Plamondon et Marie Gagnon, qui ont élaboré un programme aux multiples activités dont une prestation de Marie-Élise Joosten.

**18 août 2017--5 à 7** : Annulé, faute de participants

## **20 août 2017--Journée sans moteur**

La CAPSA a décrété que le 3<sup>ième</sup> dimanche d'août serait une journée sans moteur sur tous les lacs de la région de Portneuf et ce, dans le but de promouvoir les activités nautiques sans moteur. L'APLSI a pu profiter, encore cette année, de l'excellente collaboration du Camp Portneuf. Le site du Camp se prête merveilleusement bien à l'organisation de cette journée en permettant la réalisation sécuritaire de diverses activités non-motorisées dans un même lieu.

Les tous-petits ont participé à une excitante course au trésor et ont pu jouer à différents jeux sur le bord de l'eau. Pendant ce temps, un groupe de treize valeureux nageurs se préparaient à faire la grande traversée de la baie. La compétition cette année était relevée par la présence de quelques membres du club de natation Unik de Pont-Rouge. La remise de médailles et de prix de participation a complété le tout.

## **Activités d'automne-hiver**

**22 septembre 2017**— dernier 5 à 7

**18 novembre 2017**—Souper des bénévoles

**Patinoire** : Encore une fois Dame Nature n'a pas très bien collaboré en 2018. Malgré la mise en place d'un comité spécial de bénévoles disposés à tout faire pour donner aux résidents la patinoire qu'ils espèrent tous, rien n'y fit. Outre une fin de semaine parfaite, le reste de l'année a exigé des bénévoles des efforts hors du commun pour permettre le patin quelques jours. Ils ont dû se résoudre à abandonner malgré le soutien exprimé par la ville de Saint-Raymond, de la bouche même du maire Dion qui s'est présenté à la réunion du comité. Éric Lessard a tout de même réussi à conserver la patinoire du camp Portneuf jusqu'à la semaine de relâche.

**20 janvier 2018**--Sortie en motoneige

Un franc succès pour la sortie annuelle en motoneige de l'APLSI. Un nombre record de participants - plus d'une trentaine de personnes - une météo parfaite, un décor enchanteur et des accompagnateurs hors pair. Journée extraordinaire! Merci à Jacques Proulx et Claude Godin (Magella on a pensé à toi).

À l'an prochain!

**27 janvier 2018**--La journée "Lac Sept-Îles en fête" a été l'occasion pour tous, grands et petits, de se réunir pour faire la fête sur le lac!

Dame Nature a contribué au succès de l'évènement en nous donnant une température très agréable, propice à profiter des nombreuses activités extérieures: promenades en carriole ou à cheval, essai de fatbikes et de trottinettes de neige, jeu gonflable, workout, patin, sans oublier le tournoi "Défi des familles" qui a connu un grand succès de participation.

Bonhomme Carnaval nous a honorés de sa présence. Il a même procédé à la mise au jeu d'une partie de hockey et s'est prêté à de nombreuses photos sans perdre son magnifique sourire. Les artisanes à l'intérieur du Club et la Foire du livre ont connu un bon achalandage.

Un grand MERCI à tous les bénévoles qui ont contribué au succès de la journée. À l'an prochain!

**17 février 2018**--Sortie en raquette--Annulée par manque de participants.

**8 avril 2018**--Partie de sucre, Environ 70 personnes étaient réunies au Club nautique pour le traditionnel repas de cabane.

Plusieurs familles avec grands-parents, enfants et petits-enfants ont envahi la salle communautaire pour un repas à l'ambiance familiale des plus joyeuse.

### **Activités du printemps**

**12 mai 2018**--Souper surf and turf : Une quarantaine de personnes se sont réunies pour déguster ce précieux crustacé et sa brochette de bœuf.

### **Activités d'été 2018**

**9 juin 2018**—Le méchoui démarre la saison des 5 à 7  
Comme le veut la tradition, c'est par un méchoui que la saison estivale du Club nautique a commencé.  
Tournées sur la broche sous l'oeil averti du chef Marc André, de bonnes pièces de boeuf et de porc ont permis de servir la centaine de convives réunis.  
L'animation par le duo originaire de St-Raymond, Catherine et Martin, était de grande qualité.

**23-24 juin 2018**--Foire du livre usagé et ouverture de la bibliothèque  
Un gros succès cette année ! La foire a fait des lecteurs heureux. L'ambiance le démontrait.  
Les commentaires des visiteurs ont été élogieux : quantité et qualité de livres appréciées, prix dérisoires, bien organisée, facile de trouver ce que l'on cherche, etc. Bravo aux dévoués bénévoles.

**2 juillet 2018**--Début des activités sportives au Club nautique- 3 cours sont offerts par Nadine Gauthier soient : aérodanse 50 +, Yoga pilates et body groove familial.

**6 juillet 2018**--5 à 7, au menu : fajitas ; animation de Ben Moisan  
Un succès sur toute la ligne. Plus de 120 participants et du plaisir à profusion.

**21 juillet 2018**--Parade de bateaux et feux d'artifice : Une température exceptionnelle et une participation des résidents jamais vue. Le tout couronné de feux d'artifice à couper le souffle. Une soirée mémorable. Merci à tous les participants et à l'an prochain.

**27 juillet 2018-- 5 à 7 :** au menu, plateau de fromages (Alexis de Portneuf) et terrines.

**8 août 2018--** Souper des dames : information à venir

**Le club de tricot :** cette activité a connu un excellent taux de participation. Elle se tient aux 15 jours les mois d'hiver.

**Le club de lecture :** Le club de lecture semble lui aussi attirer plusieurs adeptes et l'APLSI les invite à poursuivre.

#### **Autres**

**Location du Club nautique :** De l'AGA de 2017 à celle de 2018, le Club a été réservé 8 fois. C'est un peu moins que l'année précédente. Les membres sont encouragés à utiliser les 2 salles du Club pour leurs réceptions car un prix spécial leur est accordé.

En conclusion, nous essayons d'organiser des activités qui conviennent au plus grand nombre d'entre-vous. Nous sommes toujours ouverts aux suggestions pour améliorer le service à nos membres. Nous vous invitons à vous impliquer pour assurer la pérennité des activités que l'APLSI vous offre.

#### **d. Communications (Georges-Émile Paradis)**

La responsable du comité est la présidente de l'APLSI, Claire Lessard. Geneviève Trépanier rédige les communiqués, envoie chaque semaine les messages et met à jour l'information sur le site. Vincent Caron est responsable de L'Alouette et Georges-E. Paradis s'occupe de mettre à jour les outils du site de l'Association et de l'intranet.

Les moyens utilisés par le comité sont: 1. La publication de L'Alouette et, sur le site, du Mini- Alouette; 2. L'envoi de courriels aux membres; 3. Le site Web et l'intranet; 4. La section Membre du site. 5. Les médias locaux par des textes, publications ou conférences de presse concernant l'APLSI et ses activités.

Le système informatique comprend trois volets, soit une section accessible à tous, la section «Membre» accessible aux membres seulement et l'intranet accessible exclusivement aux directeurs.

Le système de gestion des membres modifié l'année passée a facilité et amélioré son utilisation par les responsables. Ces modifications ont permis de faire appel à des bénévoles qui ont moins de connaissances informatiques pour gérer la base de données des membres.

Un certain nombre de membres se sont prévalus du lien pour les membres ajouté sur la page d'accueil du site et qui permet aux membres de voir leur fiche, faire une réservation pour le tennis, imprimer quelques documents utiles et changer le fournisseur pour mettre leur bateau à l'eau. Bientôt il sera possible pour les membres de passer par ce lien pour faire les réservations pour les activités ainsi que voir les réservations déjà effectuées.

Le calendrier a été rendu encore plus dynamique parce qu'il vous permet maintenant d'avoir plus d'information en cliquant sur les liens inscrits au calendrier.

Plusieurs personnes ont utilisé la section Environnement pour profiter de la possibilité de retrouver des informations historiques sur cette section par thème ou par mots clés. La même chose avec page FAQ et sa recherche par mots clés.

Au cours de l'année, plusieurs courriels ont été envoyés aux membres pour les informer des activités et aussi des points d'intérêt pour la communauté. La majorité des membres ont donné leur autorisation pour recevoir les courriels de l'APLSI. Nous demandons aux membres de s'assurer que les adresses club@aplsi.com et recrutement@aplsi.com sont dans leur carnet d'adresses et de ne pas les bloquer dans leur courrier indésirable. Vous pouvez toujours vous retirer de la liste d'envoi en avisant à recrutement@aplsi.com. Nous vous demandons aussi de nous informer si vous changez votre adresse de courriel.

La fréquentation du site a varié de 1 500 à 2 450 visiteurs différents par mois. En 2017-2018, cette fréquentation des visites par mois par visiteurs a augmenté de 15% et le nombre de pages consultées par visite est passé de 17 à 21 pages.

L'éditeur de L'Alouette, Vincent Caron, a rédigé son dernier numéro. Un grand merci à Vincent qui l'a produit pendant plusieurs années. C'est maintenant Maurice Marcotte, directeur de l'APLSI, qui prendra le dossier en mains aidé des fidèles collaborateurs que Vincent Caron avait recrutés. Un grand merci à Maurice Marcotte !

En conclusion, merci à tous les bénévoles qui contribuent aux communications et un grand merci aux membres qui nous montrent leur appui en se servant des outils de communication que l'APLSI met à leur disposition.

Merci également à nos commanditaires qui financent en majeure partie nos activités de communication: les annonceurs dans L'Alouette, Déry Télécom, la Caisse Desjardins Saint-Raymond-Sainte-Catherine, le Manoir du Lac Sept-Îles et Mme Ginette Vincent de Via Capitale.

#### **e. Bibliothèque (Louise Leclerc)**

Le Comité de la bibliothèque fonctionne de façon autonome et demeure toujours aussi vivant. Les membres du comité se sont réunis(e)s plusieurs fois au cours de l'année et ce fut une année des plus fructueuses.

Notre objectif de reclasser et réorganiser la bibliothèque, afin d'en rajeunir le contenu et d'offrir plus de nouveautés et de variétés aux lecteurs, fut atteint.

Plusieurs familles se sont inscrites comme membre de la bibliothèque regroupant ainsi une centaine de lecteurs et lectrices. Nous assurons toujours l'ouverture tous les samedis matin de l'été de 10 h à 12 h. (Voir le calendrier sur le site de l'APLSI).

Le Club de lecture rejoint de plus en plus d'adeptes et se réunit toujours au Club nautique, une fois par mois, sous la responsabilité de Jocelyne B.

Nous avons cumulé une quantité impressionnante de caisses de livres cette année grâce à la générosité de donateurs et, pour la majorité des caisses venant de l'extérieur, ce sont surtout Rosanne L. et Claudette G. qui ont, tout au cours de l'année, assuré le travail de transport, de classement, la répartition et l'entreposage de tous ces livres, s'avérant être un projet qui a dépassé toutes nos espérances. Tous ces dons ne sont pas comptabilisés mais augmentent considérablement la valeur marchande et culturelle de la bibliothèque.

- Cela a permis dans un premier temps d'ajouter en bibliothèque environ 250 livres récents sur divers sujets autant pour les adultes que pour les enfants.
- Dans un deuxième temps, nous avons organisé deux foires du livre dont une mini-foire à la fin janvier et la foire habituelle à la fin juin.



Pour en assurer le succès, tous les membres se sont impliqués tant dans la propagande que dans l'affichage et le temps.

#### **RÉSOLUTION**

**CONSIDÉRANT QUE nous sommes un comité dépendant de l'association à but non lucratif des propriétaires du Lac Sept-Îles, APLSI;**

**CONSIDÉRANT QUE le comité de la bibliothèque de l'APLSI est un comité autonome;**

**CONSIDÉRANT QUE chaque année, le budget de la bibliothèque doit conserver des provisions de fonctionnement pour se garder autonome;**

**CONSIDÉRANT QUE des profits ont été enregistrés durant la mini-foire de janvier et de la Foire du livre de juin;**

**CONSIDÉRANT QU'un surplus a été accumulé au budget suite à ces activités;**

**II EST PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

**De remettre à l'APLSI, la somme de 275 \$ pour l'année en cours.**

Merci sincère à tous les gens qui s'impliquent. Les membres du comité et du bureau de direction de l'APLSI remercient plus particulièrement Louise Leclerc qui, après de nombreuses années à la présidence du comité, prend sa retraite. Nous espérons qu'elle restera proche du comité à titre de mentor.

Nous recueillons encore des livres pour adultes et enfants; pour contact Claudette au 418-337-4207 / Carole 418-337-3542.

Claudette Genois, présidente  
Comité de la bibliothèque APLSI

Louise Leclerc, ex-présidente

#### **f. Ensemencement (Marcel Paré)**

Marcel Paré a procédé à l'ensemencement le 18 mai 2018. L'APLSI a acheté 800 truites pour un total de 534 livres. Au coût de 4,50 \$ la livre, la facture s'est élevée à 2 400 \$.

Avec ces chiffres, pêcheurs et amis des pêcheurs, il vous est facile de savoir si vous contribuez à la hauteur de vos prises. Les frais reliés à l'ensemencement sont payés à même un fonds qui doit s'autofinancer. Il ne faut pas l'oublier! C'est une contribution volontaire et nous remercions les donateurs. Toutefois, il faut rester vigilant quant à ce fonds. Car tout en constatant l'augmentation du nombre de pêcheurs, nous constatons également que le montant des dons reste le même. Notez aussi la hausse du coût de la truite, nous en avons moins pour le même montant...

Si on veut que l'activité de pêche sportive reste intéressante, en termes de nombre et de grosseur de poissons ensemencés, il faut continuer de contribuer généreusement au fonds.

Nous sommes ouverts à toutes vos suggestions et recueillons vos dons afin de poursuivre l'ensemencement pour votre plus grand plaisir!

#### **5. CONCLUSION**

En conclusion, la présidente de l'APLSI remercie grandement les personnes qui se sont impliquées comme bénévoles au cours de l'année 2017-2018 et encourage les membres à se joindre à cette belle équipe avec laquelle il est très agréable de travailler.